

ZÉRO DE CONDUITE

Rentrons dans la lutte !

Macron ne voulait pas d'un gouvernement qui pourrait reprendre des revendications du mouvement social, comme la suppression de la réforme des retraites qui nous use, l'augmentation des salaires...

La réforme du Choc des savoirs est mise en œuvre dans les classes de 6e et de 5e cahin-caha. Mais la bagarre de l'année dernière a laissé des traces puisque la mise en place est faite « avec pragmatisme et souplesse ». Donc à nous de la saboter car cette réforme ne fonctionne pas : elle stigmatise les élèves et augmente la pression scolaire. Elle crée plus de ségrégation sociale dans un système qui est déjà un des plus inégalitaires d'Europe. Elle oblige le personnel enseignant à faire du tri social avec des classes qui concentrent les élèves en difficultés et des classes « élitistes » alors que nous défendons une éducation de qualité et émancipatrice pour toutes et tous. Nous pensons que l'hétérogénéité, le fait d'apprendre avec et grâce à ses pairs, de manière coopérative, est une bien meilleure solution pour nos élèves.

LES ÉVALUATIONS COMME OUTIL DE PRESSION

Signe de cette politique concurrentielle, les évaluations nationales sont mises en place dans toutes les classes d'élémentaires. En 6e, elles serviront à faire le fameux tri. Les évaluations nationales ne sont pas un outil utilisé par les enseignantes et les enseignants mais plutôt par les inspections et les chefs d'établissement pour mettre la pression sur les équipes. L'impact est une standardisation des pratiques et plus de contrôle de la hiérarchie. Alors refusons les évaluations collectivement.

Cette rentrée est aussi marquée par le manque de personnel enseignant, d'AESH, d'ATSEM, mais aussi d'assistants et d'assistantes sociales, de médecins et psychologues scolaires... Selon le ministère de l'Éducation nationale 3 185 postes de personnel enseignant du Premier et Second degrés ne sont pas pourvus cette année à la rentrée. Les difficultés à recruter sont-elles étonnantes ? Les enseignants français du public sont parmi les plus mal payés de

tous les pays de l'OCDE. Le manque de personnel remplaçant fait que des collègues vont travailler malades, culpabilisants de la répartition de leurs élèves dans les autres classes.

PUBLIC OU PRIVÉ, MACRON A CHOISI. ET NOUS ?

Dans un rare moment d'honnêteté, la ministre précédente a prévenu que le projet budgétaire pour 2025 « ne répondait pas à l'ensemble des besoins ». D'un autre côté, Mediapart révèle qu'entre 2016 et 2023, les Régions, surtout celles de droite, ont versé 1,2 milliard de subventions aux lycées privés sous contrat... en plus des 3 milliards auxquels la loi les oblige.

Face à ces choix politiques de la rigueur économique qui détruit l'école publique et nos conditions de travail, exigeons :

- le retrait de la réforme des retraites
- une augmentation de 500 € pour tous les personnels
- le dégel du point d'indice et une hausse des salaires indexée sur l'inflation
- le retrait du Choc des savoirs, du Pacte enseignant
- le retrait des évaluations nationales
- le respect des équipes
- l'embauche d'enseignant.es, d'AESH, de personnels techniques, de RASED...

Construisons la mobilisation en participant aux Assemblées générales et aux grèves.



AG de grévistes

Pas une famille à la rue !

A la fin de l'année scolaire, Raoul, professeur des écoles, reçoit les parents pour la remise des livrets. Parmi eux, il y a Cindy, la mère de Djeneba, élève arrivée en janvier. Raoul n'a pas grand-chose à dire d'autre qu'encourager l'élève à continuer à travailler aussi sérieusement.

Mais Cindy demande à sa fille de sortir et révèle à Raoul qu'elles risquent de dormir à la rue. Il prend son numéro afin de leur apporter de l'aide avec l'équipe pédagogique. Il rappelle la maman et prend toutes les informations qui permettront de rédiger un courrier. Cindy est en France avec sa fille pour empêcher sa mutilation par excision. Cindy est en situation régulière et Djeneba a le statut de réfugiée. Elles ont été dans un CADA (centre d'hébergement pour demandeurs d'asile) dans le Sud-Ouest. Dans la zone, il n'y avait pas de travail pour la maman, qui décide de s'installer à Paris. Hébergées chez une cousine, Djeneba rejoint l'école dans son quartier. Elle s'y fait des amies. Malheureusement, les relations se compliquent avec la cousine et la famille est obligée de partir et d'appeler le 115 pour demander un hébergement d'urgence. Elles sont mises à l'abri dans un quartier éloigné. Raoul se rappelle qu'effectivement son élève avait montré en classe des signes de fatigue.

La veille de la rencontre avec le professeur, Cindy avait du rendre les clés de l'hôtel insalubre où elles étaient logées. Elles ont été rappelées par le 115 le soir même pour les récupérer. Elles risquent la rue à tout moment.

Aidée par une militante de la CNT et du Collectif Jamais Sans toit, l'équipe pédagogique et périscolaire écrit un courrier qu'elle adresse au maire et ses adjoints en rapport

avec le logement et les questions sociales. Elle s'adresse à la FCPE locale qui prend le relais sur le soutien et prend aussi la plume.

Pendant l'été, en plein JO, Raoul est appelé par une maman de la FCPE : Cindy et Djeneba sont à la rue ! Le 115 leur a répondu « Estimez-vous heureuses d'avoir eu une solution jusqu'à présent ». Raoul prête son appartement et la famille continue d'alerter le 115 en disant qu'elle est à la rue... Une famille de l'école héberge aussi la famille... jusqu'à la première semaine de la rentrée. Finalement, Cindy et Djeneba se sont vu proposer un logement provisoire chez un bailleur social en vue d'un relogement définitif.

Cindy a remercié Raoul : « Vous m'avez aidée à passer des moments les plus difficiles qu'un étranger puisse rencontrer dans une grande ville, à savoir où dormir la nuit prochaine, surtout quand on a un enfant [...] Merci beaucoup, cela fait plaisir de voir qu'encore aujourd'hui, il existe des personnes qui sont prêtes à apporter leur aide à presque des inconnus, sans rien attendre en retour [...] ».

Cette situation n'est pas isolée, voire est devenue fréquente ! Des élèves de nos classes dorment à la rue, ou sont dans une situation de grande précarité. Pour la CNT, comme pour d'autres syndicats et pour les associations qui se battent pour le droit au logement, ces situations sont inadmissibles. Elles mettent les familles et les enfants dans une insécurité alors qu'il y a tant de logements vides. Comment grandir sereinement ? Comment apprendre dans ces conditions ?

La solidarité et notre humanité sont nos armes. Face aux spéculateurs immobiliers, exigeons le droit au logement pour toutes et tous.

Pendant les travaux, relogement des occupantes du 33 rue des Vignoles !

Le 33 rue des Vignoles est le local de l'association « Les pas Sages des Vignoles » composée des syndicats de la CNT, de Flamenco en France et de l'Association 24 août. Ces locaux foisonnent d'activités sociales et syndicales, culturelles, sportives, écologiques, alternatives, commémoratives, historiques, internationalistes ou de quartier...

Outre les activités syndicales de la CNT, musicales et artistiques de Flamenco en France et de valorisation de la mémoire de la Nueve et de l'Espagne républicaine antifasciste de l'Association 24 août sur la libération de Paris, les locaux sont ouverts à une AMAP, à une crèche autogérée du quartier... Des réunions de solidarité internationale s'y déroulent que ce soit pour la Palestine, le Chiapas au Mexique, la Kanaky... Les sans-papiers, les antimilitaristes, antifascistes, les lycéennes et lycéens en lutte viennent se réunir quand ils et elles en ont besoin.

Des pratiques sportives y sont régulièrement proposées gratuitement aux adhérent•es et sympathisant•es. Des soirées

culturelles, politiques, artistiques, des débats ouverts à toutes et tous sont régulièrement organisés.

La Mairie de Paris doit rénover le lieu et a assuré aux occupant•es des Pas Sages un retour dans les locaux et la promesse d'un relogement pendant la durée des travaux.

Mais, alors que ceux-ci doivent démarrer en janvier 2025, ni la CNT-F (qui n'a pas accès à la Bourse du Travail), ni Flamenco en France, ni l'association 24 Août n'ont de solution de relogement malgré de nombreux échanges.

Dans un contexte social où les forces réactionnaires et autoritaires prennent de plus en plus de place dans le paysage, il est important que les organisations du 33 rue des Vignoles qui participent à la vie démocratique et solidaire, syndicale, sociale, mémorielle, sportive et artistique puissent continuer à s'organiser et pratiquer leurs activités sereinement.

Les travaux ne peuvent commencer sans solution de relogement par la Mairie de Paris ! Nous en appelons à la solidarité de toutes et tous pour le relogement des organisations occupantes.



Évaluations nationales imposées : violentes et inutiles

Dans une stratégie de standardisation et de contrôle toujours plus poussée, le gouvernement macroniste et sa réforme du Choc des savoirs imposent des évaluations de tous les élèves du CP à la 3e, dès la deuxième semaine de classe. Ces évaluations sont insupportables pour plusieurs raisons.

VIOLENTES, HORS-SOL, CONTRE-PRODUCTIVES, RÉTROGRADES

Alors que chacun-e reprend le chemin de l'école, soumettre les élèves comme les enseignant-es à des évaluations standardisées, sous forme de QCM, chronomètre en main, est une aberration. Les premières semaines de rentrée sont cruciales pour apprendre à se connaître, construire le groupe, échanger sur les règles, le fonctionnement, les projets. Ces évaluations de rentrée détruisent ce précieux moment en créant un climat de stress, de productivisme, de peur de l'échec. Loin de réactiver les connaissances et la joie d'apprendre, elles promeuvent des pratiques pédagogiques rétrogrades : frontales, centrée sur l'adulte qui déverse des consignes aux enfants sommés de se taire, de ne pas bouger et d'exécuter en vitesse.

Les élèves, dont le handicap ne leur permet pas de passer les évaluations de leur niveau de classe, doivent tout simplement être notés absent-es, donc invisibilisé-es des résultats. Bien sûr, ces directives de notre hiérarchie restent orales. Rien d'écrit car cela serait discriminatoire... Haut-les-coeurs, débrouillons-nous avec le réel ! Toutes les exhortations à la bienveillance et à la tranquillisation que l'on trouve dans le « guide pour le professeur » sont de la poudre aux yeux, le dispositif est intrinsèquement pourri.

UNE FABRIQUE DU SIMULACRE

La parade que trouvent les enseignant-es, pour éviter d'être sanctionné-es, c'est de faire semblant. On fait ces évaluations sans respecter le cadre, en laissant de côté certains exercices, en oubliant le chronomètre, en laissant les élèves coopérer, en aidant celles et ceux qui sont perdu-es, voire en mettant directement les élèves devant l'ordinateur et en les laissant cocher les cases, même sans bien comprendre les consignes. Mais quel en est alors l'intérêt ? On est bien loin de l'évaluation « empirique » et standardisée prétextée par le ministère ! Et ce sont ces résultats qui sont utilisés pour déterminer le pilotage académique et ministériel de l'éducation ? On nage dans le simulacre...

Nous rappelons qu'il n'y a aucune obligation à faire la restitution aux parents. Il n'y a pas non plus d'obligation à faire cette restitution auprès de nos élèves. Tout ça ne

sert qu'à la « communication » des gouvernements.

LE GOUVERNEMENT PAR LA PEUR ET LA CULPABILITÉ

La plupart des enseignant-es ne se soumettent pas à ces évaluations par choix, mais par crainte de la répression. Elle est devenue systématique contre celles et ceux qui se rebiffent. Dans l'Éducation nationale celle-ci est devenue d'autant plus insidieuse qu'elle ne se présente plus comme telle. Les déplacements d'office, même en cours d'année, sur simple courrier prétextant « l'intérêt du service » sont devenus une arme d'atomisation massive. Ils ne sont pas considérés comme des procédures disciplinaires et ne passent plus en commission paritaire, ce qui permettait de se défendre.

De plus, nouveauté de cette année, c'est sur ces résultats que s'appuient les inspecteur-ices pour déterminer l'attribution des heures de Rased et les formations imposées. Des directeurs et des directrices veulent imposer ce point à l'ordre du jour des conseils de cycles. Il n'y a aucune raison d'en discuter si nous ne le voulons pas.

UN OUTIL DE MISE AU PAS

Pourquoi nous imposer cette dose de stress et de travail supplémentaire ? Les enseignant-es ont toujours su trouver des outils pour connaître le niveau de leurs élèves, identifier leurs besoins, sans les mettre nécessairement au pas cadencé. Le but de ces évaluations n'est pas réellement de connaître le niveau de nos élèves, mais bien de nous faire croire que nous ne savons pas faire, de susciter la soumission en gouvernant par la peur, de piloter nos pratiques enseignantes, nous transformant petit à petit en robots exécutants facilement interchangeables, remplaçables.

Cette année, quelques collègues et équipes ont trouvé le courage de dire NON aux évaluations, portant la voix de nombre d'entre nous. Il est essentiel que nous soyons en masse à leur côté, si la machine à réprimer se met en route. Et il est tout aussi essentiel que nous soyons bien plus nombreuses et nombreux à résister l'an prochain, en s'organisant dès le printemps. Car en étant des milliers, nous allons gagner.



LE SYNDICALISME N'EST PAS UN DÉLIT !

Au terme de sept ans de procédure, le Tribunal Suprême espagnol a confirmé les sentences contre six syndicalistes de Xixón, aux Asturies. Leur crime ? S'être montrées solidaires d'une employée de la pâtisserie de luxe La Suiza...



En 2017, cette employée s'adresse à la CNT locale : son patron ne lui paie ni ses heures supplémentaires ni ses congés payés, avec des suspicions de harcèlement en arrière-plan. Le syndicat contacte le propriétaire de "La Suiza" pour régler le litige. Celui-ci ne veut rien entendre. Le syndicat change de méthode : tractage et piquet d'information et de solidarité, en informant les passant-es de l'avenue fréquentée où se trouve la pâtisserie.

Le propriétaire de « La Suiza » dépose une série de plaintes et ferme sa pâtisserie, qui était déjà en vente depuis un an. En dépit qu'aucun fait délictueux n'ait pu être imputé à qui que ce soit, les plaintes aboutissent, pour 8 militant-es, à un jugement en avril 2021. Verdict : 8 condamnations à de la prison ferme 3 ans et demi par personne et 150 000 euros d'indemnisation pour le propriétaire !

En appel, deux activistes de La Felguera et Barcelone seront innocenté-es mais les condamnations des 6 de « La Suiza » sont confirmées.

Parallèlement, la CNT mène des démarches juridiques pour casser le jugement devant le Tribunal Suprême.

Le 24 juin 2024, ce dernier rejette le pourvoi de la CNT et prononce la confirmation de la sentence : les 6 de « La Suiza » sont condamnées, chacune, à trois ans et demi de prison et à une indemnisation du propriétaire de la pâtisserie à hauteur de 125 428 euros.

Les 6 de la Suiza sont: Jara, Cristina, Héctor, Olga, Beatriz et

Laura (cinq femmes et un homme) des militant-es syndicales mais aussi et surtout des travailleuses lambda : femme de chambre, taxi, vendeuse, aide-soignante, chanteuse, enseignante... Lourdemment condamnées sans que le moindre délit n'ait pu leur être reproché.

Cette sentence confirme qu'en Espagne comme en France et partout ailleurs, toute action collective et solidaire est soumise à des pressions judiciaires et/ou policières, au bénéfice de l'individualisme le plus forcené et de la loi du profit maximum. Que le pouvoir soit de droite ou de gauche, des syndicalistes sont poursuivies, des manifestations interdites, des arrestations arbitraires...

Pour ce qui nous concerne, les lanceuses d'alerte de People&Baby (section syndicale CNT) sont toujours sous la menace de sanctions financières, après 14 ans de procédure ! Et pendant qu'on s'en prend au mouvement social et à ses expressions les plus authentiques, l'extrême droite attend son heure...



CLASSES EN LUTTE
Bulletin mensuel gratuit de la CNT éducation.
Pour recevoir Classes en lutte gratuitement tous les mois par e-mail, écrivez à l'adresse : clasesenlute@cnt-f.org

LA MAUVAISE HERBE
Revue de la fédération des travailleurs et travailleuses de l'éducation de la CNT.
N°10 : Sport et JO
Toutes les infos sur le site : <https://fte.cnt-f.org/>

Zéro de conduite
33 rue des Vignoles
75020 Paris
www.cnt-f.org/fte
mail : educ.rp@cnt-f.org
06 08 80 78 86

